

Démarche : Déclaration d'un formateur FIMO/FCO/Passerelle  
Organisme : DREAL Centre-Val de Loire

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

Formulaire de déclaration d'un formateur/moniteur FIMO/FCO/Passerelle  
Arrêté du 3 janvier 2008 - agrément - modifié par l'arrêté du 24 janvier 2022

### Identité du demandeur

Nom et prénom du demandeur

Numéro de téléphone

Adresse électronique

### Type de déclaration

**Déclaration de l'arrivée ou du départ d'un ou de plusieurs formateur(s) et demande de modification(s)**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Déclaration d'un nouveau formateur  
 Départ d'un ou de plusieurs formateur(s)  
 Demande de modification(s) pour un formateur

Nom, prénom et date de départ du ou des formateurs qui ont quitté le centre de formation

### Déclaration nouveau formateur

# Déclaration d'un formateur FIMO/FCO/Passerelle

## Demande de modification(s)

### Nature de la demande

### Nom du formateur

### Prénom du formateur

### Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Madame
- Monsieur

### La personne est un :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Formateur salarié CDI / CDD
- Formateur intérimaire
- Formateur indépendant
- Formateur en portage salarial
- Moniteur d'entreprise

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Curriculum vitae à jour

Le CV doit comprendre l'adresse courriel et le téléphone personnel.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de formation

Attestation prouvant avoir suivi préalablement à l'exercice de ses fonctions, les formations nécessaires pour dispenser les formations obligatoires de conducteur routier, notamment pour ce qui concerne les connaissances pédagogiques et la maîtrise des matières enseignées. Attestation précisant le lieu, les dates et le type de(s) formation(s) reçue(s).

## Salarié

## Salarié

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de travail

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de travail

## Intérimaire

# Déclaration d'un formateur FIMO/FCO/Passerelle **Intérimaire**

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du contrat de mise à disposition ou de la convention

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du contrat de mise à disposition ou de la conventionu champ

## **Formateur en portage salarial**

### **Formateur en portage salarial**

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat formateur société de portage

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat formateur société de portage

## **Moniteur d'entreprise**

### **Moniteur d'entreprise**

#### Numéro SIRET de l'entreprise

SIRET

Dénomination

Forme juridique

#### Nom de l'entreprise

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Convention centre de formation/Entreprise/Moniteur

## **Formateur indépendant**

### **Formateur indépendant**

#### SIRET du formateur indépendant

SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat de prestation de service

Contrat de prestation de service passé entre le formateur indépendant et le centre de formation. Ce contrat doit garantir que le formateur exerce son activité en toute indépendance par rapport au centre de formation notamment pour la maîtrise de l'organisation des tâches à effectuer et du matériel nécessaire.

# Déclaration d'un formateur FIMO/FCO/Passerelle

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- La déclaration d'activité de formation auprès de la DREETS ou avis de situation SIRENE

## La formation

(Choix entre formation marchandises et/ou voyageurs  
Choix entre formation théorique et/ou pratique)

### La déclaration concerne une formation :

Cocher la ou les cases

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Marchandises / Théorique
- Marchandises / Pratique
- Voyageurs / Théorique
- Voyageurs / Pratique

## Pour l'enseignement de la partie théorique

### La personne à référencer :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Est titulaire d'un ou des titres ou diplômes de conducteur de transports de marchandises ou de voyageurs selon le secteur de formation concernée (Marchandises ou Voyageurs). Se référer à l'annexe de l'arrêté du 26/02/2008.
- Est titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite (cf I de l'article R.212-1 du code de la route) en cours de validité, catégorie C ou CE et/ou D ou DE, selon le secteur de formation concerné.
- Est titulaire de l'attestation de Capacité Professionnelle au transport routier lourd marchandises ou voyageurs.
- Justifie d'une expérience professionnelle, de trois ans minimum durant les cinq années précédent l'entrée en fonction dans l'organisme de formation en qualité de conducteur routier, de transport de marchandises ou de voyageurs selon le secteur de formation concernée, soumis aux obligations de formations prévues à l'article L.3314-2 du code des transports.
- Justifie d'une expérience professionnelle, de trois ans minimum durant les cinq années précédent l'entrée en fonction dans l'organisme de formation en qualité de formateur dispensant les formations obligatoires de conducteur, ou celles préalables à l'obtention de l'un des titres ou diplômes de conducteur mentionnés à l'annexe de l'arrêté du 26/02/2008 susvisé, de transports de marchandises ou de voyageurs selon le secteur de formation concerné.

## Pour l'enseignement de la partie pratique

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie recto-verso du permis de conduire en cours de validité

Le demandeur est obligatoirement titulaire, selon le secteur concerné, depuis au moins cinq ans, d'un permis de conduire des catégories C ou CE et/ou D ou DE en cours de validité.

### La personne à référencer :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Est titulaire d'un ou des titres ou diplômes de conducteur de transports de marchandises ou de voyageurs selon le secteur de formation concernée (Marchandises ou Voyageurs). Se référer à l'annexe de l'arrêté du 26/02/2008.
- Est titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite (cf I de l'article R.212-1 du code de la route) en cours de validité, catégorie C ou CE et/ou D ou DE, selon le secteur de formation concerné.
- Justifie d'une expérience professionnelle, de trois ans minimum durant les cinq années précédent l'entrée en

## Déclaration d'un formateur FIMO/FCO/Passerelle

- Justifie d'une expérience professionnelle, de trois ans minimum durant les cinq années précédent l'entrée en fonction dans l'organisme de formation en qualité de formateur dispensant les formations obligatoires de conducteur, ou celles préalables à l'obtention de l'un des titres ou diplômes de conducteur mentionnés à l'annexe de l'arrêté du 26/02/2008 susvisé, de transports de marchandises ou de voyageurs selon le secteur de formation concerné

## Pièces justificatives

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justifiant le/les choix précédent(s)

Copie de diplômes, de l'autorisation d'enseigner la conduite, de l'attestation de Capacité Professionnelle au transport routier lourd marchandises ou voyageurs, de la Carte de Qualification Conducteur, ou justificatif d'expérience professionnelle (conducteur ou formateur).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justifiant le/les choix précédent(s)

Copie de diplômes, de l'autorisation d'enseigner la conduite, de l'attestation de Capacité Professionnelle au transport routier lourd marchandises ou voyageurs, de la Carte de Qualification Conducteur, ou justificatif d'expérience professionnelle (conducteur ou formateur).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justifiant le/les choix précédent(s)

Copie de diplômes, de l'autorisation d'enseigner la conduite, de l'attestation de Capacité Professionnelle au transport routier lourd marchandises ou voyageurs, de la Carte de Qualification Conducteur, ou justificatif d'expérience professionnelle (conducteur ou formateur).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justificatif supplémentaire (optionnel)

Copie de diplômes, de l'autorisation d'enseigner la conduite, de l'attestation de Capacité Professionnelle au transport routier lourd marchandises ou voyageurs, de la Carte de Qualification Conducteur, ou justificatif d'expérience professionnelle (conducteur ou formateur).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justificatif supplémentaire (optionnel)

Copie de diplômes, de l'autorisation d'enseigner la conduite, de l'attestation de Capacité Professionnelle au transport routier lourd marchandises ou voyageurs, de la Carte de Qualification Conducteur, ou justificatif d'expérience professionnelle (conducteur ou formateur).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justificatif supplémentaire (optionnel)

Copie de diplômes, de l'autorisation d'enseigner la conduite, de l'attestation de Capacité Professionnelle au transport routier lourd marchandises ou voyageurs, de la Carte de Qualification Conducteur, ou justificatif d'expérience professionnelle (conducteur ou formateur).